

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Posto	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

en s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce cas ;
Et du droit de modifier le redaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 11 JUIN

Graves nouvelles du Tonkin

Le Résident T....?

D'une lettre qui lui est arrivée d'Indo-Chine (datée du 5 mai), la *France Nouvelle* extraie les passages suivants, qui sont navrants :

« Les événements du Tonkin sont toujours de plus en plus graves. Depuis le 1^{er} janvier, j'ai eu quatre de mes camarades tués à l'ennemi, sans compter ceux qui ont été blessés plus ou moins grièvement. Une seule affaire nous a coûté quatre officiers mis hors de combat, dont un chef de bataillon, et cent hommes d'infanterie de marine, dont trente tués.

« La faute en est à l'administration civile. Il y aurait de quoi écrire un gros volume avec toutes les turpitudes de cette administration. Elle accusait les officiers d'inventer des piratages et des combats, pour avoir des décorations et de l'avancement.

« Il fut interdit, à la fin de 1889, aux officiers de quitter leurs postes, sous aucun prétexte, sans l'autorisation du résident.

« On a ainsi donné aux pirates le temps de reprendre haleine, et, actuellement, le Tonkin est en pleine insurrection. Ce qui n'a pas empêché, en 1890, de supprimer le 4^e régiment de tirailleurs tonkinois et un bataillon d'Afrique. Le gâchis le plus complet règne au Tonkin ; aussi tous les officiers sont navrés. C'est, pour les civils, la chasse aux places et aux grosses prébendes...

« ... Je viens de voir arriver le transport le « Bien-Hoa » à Saïgon. Il transporte 4,000 hommes au Tonkin. J'étais attristé en songeant combien de ces pauvres diables ne reverraient pas la terre de France. Et cela par la faute de cette administration française qui nous fait tant, nous autres officiers. Il y a même un résident qui a transporté au milieu des Annamites la lutte engagée en France contre le catholicisme. Ce phénomène s'appelle T.... Il fait CADOUILLER, FUSTIGER les catholiques annamites jusqu'à ce qu'ils aient apostasié. Voilà un échantillon des énergumènes qu'on envoie comme résidents au Tonkin.

« La misère est très grande en Annam. Le pays, la brousse sont occupés par de nombreuses bandes de voleurs. Cette année même, un grand nombre d'habitants ont émigré en Cochinchine qui déjà regorge de population.

« Supplicier les catholiques annamites, nos seuls partisans sincères, qui se sont compromis pour nous, dont les têtes sont tombées par dizaines de mille à plusieurs reprises (traité Philastre 1874 — insurrection de Hué 1885, etc.), maltraiter ces gens-là dont la défense seule nous commande de rester au moins sur le littoral ; c'est un crime de lèse-patrie qui doit être flétri au même titre que la conduite du sous-préfet d'Avesnes, le juif

LA DÉSFFECTATION DU SACRÉ-CŒUR

Le dépôt du projet de désaffectation de la Basilique de Montmartre n'a pas produit l'effet qu'en espéraient les promoteurs radicaux. De même que leur interpellation sur la répression de la manifestation communarde laisse froids ministre et députés.

L'*Eclair* publie à ce sujet l'avis de plusieurs députés :

M. Pelletan : — « J'ai signé, autrefois, la proposition Delattre, et je suis prêt à signer des deux mains la proposition de M. Dumay. La loi de 1873 a déclaré cette construction d'utilité publique. Une nouvelle loi peut, en invoquant cette même utilité publique, changer la destination du monument, personne n'aura rien à réclamer. »

M. Thévenet : — « Cette proposition est absolument inutile. L'église du Sacré-Cœur de Montmartre est une propriété privée et il est aussi impossible de la désaffecter qu'il a été impossible de désaffecter la chapelle expiatoire élevée à la mémoire de Louis XVI. »

M. Reinach : — « Comme membre de la Commission du budget, nous déclare-t-il, je ne saurais hésiter. La désaffectation coûtera 25 millions. Où voulez-vous que nous les prenions ? Et si nous les avons, j'aimerais mieux les employer à augmenter d'autant... les primes à la sériciculture ou le budget de l'Assistance publique. Après cela, traitez-moi de clérical si vous le voulez ! »

M. Clémenceau : — « Ah ! la désaffectation du Sacré-Cœur ! Oui, c'est très bien, mais je me suis laissé dire que ça coûterait 25 millions, et, vrai, ça ne vaut pas tant... »

INFORMATIONS

DÉPOPULATION CROISSANTE DES CAMPAGNES

Nous ne connaissons pas encore les résultats du dernier recensement. On dit que le gouvernement est fort peu pressé de les publier, et si ce qui se raconte est vrai, cette répugnance ne s'expliquerait que trop aisément.

Le *Moniteur Universel* affirme, en effet, que le dénombrement de cette année atteste plus nettement encore que les précédents la dépopulation des campagnes. Les quelques chiffres partiels qui ont été livrés à la publicité accusent une augmentation considérable du nombre des habitants des villes, et ils font ressortir un accroissement, très léger il est vrai, de l'ensemble de la population française. Mais, pour les campagnes, ce n'est pas une augmentation, même faible, que l'on constate ; ce n'est pas la stagnation : c'est la diminution et la dépopulation. Sur nos quatre-vingt-six départements, plus de cinquante seraient ainsi en baisse sur les résultats, déjà décourageants, du précédent recensement, et tous ces départements sont des départements exclusivement agricoles et ruraux.

Insister sur la gravité d'un tel fait serait superflu. Pour quiconque réfléchit, pour quiconque est soucieux des destinées de notre pays, la diminution de la population rurale et son

exode vers les villes sont un péril national et des plus graves. Le paysan français disparaissant, c'est la France elle-même qui s'en va.

Hier matin, à l'Elysée, a eu lieu la remise de la barrette cardinalice à M^{gr} Rotelli, nonce du Pape.

Les voitures de la Présidence se sont renues à 10 heures à la Nonciature et ont conduit le cardinal Rotelli à l'Elysée.

Un escadron du 6^e cuirassiers formait l'escorte d'honneur.

La garde du Palais, ainsi qu'un bataillon du 39^e de ligne rendaient les honneurs dans la cour de l'Elysée.

M. Carnot, ayant à ses côtés MM. Ribot, Fallières, etc., a reçu le nouveau cardinal dans le salon d'honneur.

L'abbé prononça un discours latin, puis une messe eut lieu dans la chapelle de l'Elysée, dite par le curé de la Madeleine.

Après quoi le Président de la République a retenu le cardinal à déjeuner et a décoré l'abbé et le garde noble.

A 4 h. 3/4, le cardinal Rotelli a été reconduit à la Nonciature avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PRESSE MONARCHIQUE ET CATHOLIQUE DES DÉPARTEMENTS

L'association de la presse monarchique et catholique départementale a tenu, dans les salons Lemardelay, son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Louis d'Estampes, vice-président.

Le soir, les membres de l'Association se sont réunis en un grand banquet, sous la présidence de M. le comte d'Haussonville, membre de l'Académie française.

Plus de deux cent cinquante personnes assistaient à ce banquet.

Un grand discours politique a été prononcé par M. le comte d'Haussonville sur les devoirs des royalistes et la nécessité d'une restauration monarchique. L'orateur a été applaudi avec enthousiasme ; cris répétés de : Vive le Roi !

M. Baragnon, sénateur, a répondu à M. le comte d'Haussonville.

Des toasts ont été portés par MM. de Cazenove de Pradines, député ; Boulet, au nom de la conférence Molé ; César Caire, au nom de la jeunesse royaliste. Superbe manifestation. Parmi les assistants se trouvaient plusieurs sénateurs et députés, des ouvriers royalistes et des délégués des comités de tous les points de la France.

Le *Figaro* a publié des lettres des exécuteurs testamentaires du prince Napoléon déclarant que M. Constans leur a transmis le refus du gouvernement d'autoriser l'inhumation du prince aux Iles Sanguinaires.

LA QUADRUPLE ALLIANCE

Le même journal a publié une lettre de M. Labouchère, député anglais, déclarant que lors du renouvellement de la triple alliance, en 1887, M. Crispi redoutait en cas de guerre une attaque de la flotte française sur le territoire ita-

lien ; M. de Bismarck engagea alors le marquis de Salisbury à faire des communications qui laissaient espérer une intervention anglaise pour le maintien du *statu quo* dans la Méditerranée.

Le texte des dépêches et la nature des pourparlers restent encore inconnus.

M. Labouchère compte interpellier à fond sur ce sujet, à l'occasion du vote du budget des affaires étrangères.

Le *Figaro* publie en outre une lettre de M. Millevoje, affirmant qu'il a rapporté exactement les paroles dites par le roi Humbert.

Toutes les hautes personnalités du parti orléaniste sont convoquées à un grand conseil que Monsieur le Comte de Paris présidera à Sheen-House, dans les derniers jours du mois de juin courant. Les princes de la famille d'Orléans à Paris et à l'étranger assisteront à cette réunion à laquelle ils ont été tous personnellement invités.

La *Paix* croit que si l'Italie rentrait dans la neutralité, elle aurait pour elle l'Angleterre et la France intéressées à son existence.

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR

La *République*, le *Siècle*, le *Voltaire*, le *Figaro* et l'*Autorité* sont unanimes à penser que l'église du Sacré-Cœur étant une propriété privée ne peut être désaffectée sans expropriation et sans indemnité accordée aux souscripteurs qui ont versé 25 millions ; on peut en fermer les portes si des désordres se produisent et l'exproprier si l'intérêt général l'exige, mais il faut rembourser les propriétaires et l'indemnité serait exorbitante.

INCIDENTS ÉTRANGERS

Nous avons parlé hier d'un incident en Terre-Sainte. En voici un autre qui ne préoccupe pas moins le gouvernement français.

Depuis quelque temps, des rumeurs sourdes circulaient à Haïti. On disait qu'une révolution se préparait contre le gouvernement du général Hippolyte. Ce dernier fit emprisonner 80 personnes soupçonnées d'être du complot et entre autres le général Fully. Celui-ci réussit à s'échapper, mais sa femme fut arrêtée aussitôt.

Le 28 mai, jour de la Fête-Dieu, le bruit courait que le président avait ordonné, pour effrayer la population, de diriger sur la prison une mitrailleuse Galling et de tuer les 80 prisonniers. Les amis de ceux-ci, y compris le général Fully, résolurent d'empêcher le massacre. Profitant de ce que le général Hippolyte assistait aux offices, à la cathédrale, il se rendirent à la prison pour délivrer tous les détenus qui s'y trouvaient au nombre de 250 environ. Ils échouèrent, et alors commença une série de massacres sans nom.

La première victime fut un respectable négociant, M. Rigaud. Le président, en passant dans la rue, le voyant assis à son balcon avec sa femme, le fit saisir, conduire au cimetière et fusiller. Le neveu de M. Rigaud, un garçon de seize ans, fut fusillé peu d'instants après.

M. Rigaud était le petit-fils du général

Rigaud; il s'était fait inscrire en 1889 à la légation de France comme sujet français.

Le gouvernement d'Haïti prétendit que l'inscription était illégale et l'affaire fut déferée aux tribunaux. Mais en attendant la décision, le ministre de France déclara que M. Rigaud resterait inscrit et qu'il serait protégé par la France.

Malgré cette déclaration, M. Rigaud, ainsi qu'on vient de le dire, a été enlevé de sa maison et fusillé sans procès.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 juin 1891.

La Bourse est bien disposée et les tendances à la hausse s'accroissent. Le 3 0/0 progresse à 93.55; le 4 1/2 0/0 à 104.95.

Nous retrouvons la Banque de Paris à 803 avec un courant de demandes très satisfaisant. Le solde du dividende sera mis en paiement le 4^{er} juillet à raison de 25 fr. par an.

La Société Générale se tient sans variations à 475. Cette immobilité contraste avec la progression continue des affaires de cet établissement.

Le Crédit Lyonnais consolide son avance à 786, et paraît appelé à une hausse prochaine.

La Banque d'Escompte maintient ses progrès à 465.

Le Crédit Foncier fait 1.275. — Le Crédit Mobilier continue à être recherché à 385. Rappelons que l'assemblée générale des actionnaires est fixée au 12 juin courant.

Les obligations du Crédit Foncier de Tunisie sont l'objet de transactions très suivies. La Société doit réaliser, dès cette année, de gros bénéfices étant donné le rapide développement de ses opérations statutaires. Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration a autorisé pour 148,000 fr. de prêts nouveaux.

La Part Paris-Caracas a progressé à 116.25. D'après les droits de douane votés par la Chambre, chaque bœuf ne paiera que 30 fr. d'entrée. Or, la société avait compté payer 38 fr.; c'est donc un boni de 8 fr. par bœuf. On prépare activement au Venezuela l'embarquement du premier convoi qui arrivera au marché de la Villette dans le courant de juillet.

Les Chemins Economiques sont à 415.50.

Le Cheval d'armes français DEUX JOURS A SAUMUR

LA CAVALERIE FRANÇAISE
L'officier de cavalerie et son cheval

(Suite)

Vous n'attendez pas que je vous décrive une reprise de ces écuyers, vous les avez vus aux carrousels du Concours hippique et du Champ de Mars, vous ne vous êtes pas lassés de les admirer, comme a pu les admirer l'officier militaire allemand. Ils montaient tous des pur sang: *Marcassin*, âgé de dix-neuf ans, par le *Petit-Caporal* et *Marcella*, qui fut un héros des courses du Midi. Je ne sais pas ce que peut valoir *Marcassin* au repos, mais monté par le commandant de Canisy avec ses qualités

de dressage, il tenterait l'empereur le plus difficile du monde, il lui ferait vider sa cassette pour devenir son coursier. *Marcassin* est la merveille des merveilles; s'il y avait eu un manège au Palais législatif à la fin de février, *Marcassin* eût gagné à lui seul la cause du pur sang cheval de guerre, et les plus récalcitrants, le député Thivrier lui-même, malgré son uniforme spécial qui l'attache au roulage, eût voté des deux mains pour le royal *Marcassin*.

Il n'y a pas que *Marcassin*, il y avait aussi *El-Rey*, par *Lord Clifden* et *Bourg-la-Reine*, ancien cheval de M. Schickler, vainqueur du Grand-Prix de Deauville, accusant la race de la crinière au sabot et brillant sous le lieutenant Champion. Il n'a que seize ans, celui-là, il est depuis neuf ans à l'École, et non seulement il s'est formé lui-même de façon à devenir le plus ravissant des chevaux, mais encore ce qu'il a formé de jeunes officiers!

Vous comprenez bien le système de transmission. Dans la cavalerie, les bons écuyers façonnent les bons chevaux et les bons chevaux, à leur tour, forment les bons écuyers. Ils ne font pas que leur transmettre le sens de l'équitation, ils leur infusent le sens du dressage en leur permettant de comprendre comment ce qu'on leur a appris peut être appris aux jeunes.

De même la rose qui pousse apprend au jardinier à faire pousser des roses. On peut bien estimer que deux chevaux comme *Marcassin* et *El-Rey* ont à eux seuls formé, depuis le temps qu'ils sont à l'École, deux mille cavaliers au moins, non seulement à l'équitation pérçante du plein air, mais encore à l'équitation savante du manège.

Le pur sang est largement représenté. Ainsi, à la reprise des écuyers, j'ai retrouvé encore un joli lot de chevaux inscrits au Stud Book: *Montmartre*, par *Wellingtonia* et *Malle-Poste*; *Djemil*, par *Le Destrier* et *Theodora*, monté par le capitaine Mahot; *Mirambo*, par *Don Carlos* et *Mistress-Acton* que monte le capitaine Voisin; *Rameau*, par *Flageolet* et *Rose of Athol*, que monte le capitaine Domenech; *Phœbus*, par *Fhibustier* et *Felicia*, que monte le capitaine de Mareuil; *Rhétteur*, par *Beau-Merle* et *La Reine Elisabeth*, que monte le capitaine de Contades; *Anachorète*, par *Moorlands* et *Anaconda*, que monte le lieutenant L'Hotte; *Vivat*, par *Insulaire* et *Viarma*, que monte le lieutenant Morgon; *Clodoald*, par *Clotaire* et *Lavandière*, que monte le lieutenant de Montjou.

Rassurez-vous, je ne vous ferai pas la nomenclature de tous les pur sang qui garnissent les écuries de l'École, ils sont trop nombreux et cela n'intéresserait que les spécialistes; il faut cependant que je signale encore quelques poulinières qui, s'il était permis de faire du commerce, pourraient être avantageusement

échangées contre plusieurs bons chevaux d'armes.

Tout le monde y gagnerait, les éleveurs surtout. Les mères d'un sang précieux deviennent introuvables et il y en a qui seraient des perles dans un baras, entre autres *Héritière*, née en 1887, par *Tristan* et *Hauteur*; *Pervenche*, par *Dollar* et *Anémone*, née à Cheffreville en 1878 (un peu âgée celle-là, mais petite-fille de *Newminster*); *M^{lle} du Parc*, née en 1879 à Virolay, par *Dollar* et *Jeune Première*, et il y en a d'autres par *Plutus*, par *Wellingtonia*, par *Beauminet*.

Beaucoup de ces juments sont achetées dans des réformes de yearlings. Qui sait ce qu'elles donneraient si, après, un repos relatif, on les livrait à la reproduction!

Je m'attarde, la reprise des écuyers va commencer. Dans le manège, où le soleil donne au sable des reflets d'or, est déjà entré le général Jacquemin qui s'occupe si activement de tous les détails de l'instruction: il accompagne l'attaché militaire allemand; nous prenons place dans la tribune où beaucoup de dames et de jeunes filles sont déjà installées et agrémentent le tableau. Dans une tribune en face, beaucoup de jeunes officiers et sous-officiers suivent la reprise avec une attention qui prouve leur goût très vif pour les exercices si intéressants qui vont être exécutés comme si un système d'horlogerie en réglait les mouvements.

Cela dure... ma foi, je ne sais pas au juste, mais je puis dire trop peu pour le charme des dilettanti de l'équitation. Que les enthousiastes de Fillis me pardonnent, mais ils se détacheraient bien vite de leur idole, s'ils voyaient une équitation qui, sans être une équitation de cirque, résume toutes les belles vibrations du cheval.

Pas de mouvements du cavalier en apparence et le cheval donne tout; il n'y a pas d'effort visible et le pur sang dont la vigueur n'a pas connu de frein à l'entraînement ou sur l'hippodrome est devenu cheval de dame comme par enchantement.

Il est surpris, cet animal de feu, excité jeune au surmenage, de se voir tout à coup soumis à un travail qui lui fait dépenser la moitié de ses forces. A Saumur, on vient à bout des tendons les plus claqués et des caractères les plus indomptés. Jeux de science et jeux de patience.

Je ne pouvais pas m'empêcher, en suivant cette reprise si brillamment réussie, de penser à l'élucubration d'un député que j'avais entendu; quand je dis que j'avais entendu, j'exagère, personne ne l'entend, mais dont j'avais lu le discours à l'*Officiel*.

Cet homme extraordinaire que M. Floquet a eu grand peine à tenir éloigné de la tribune toutes les fois que la question des courses est venue sur le tapis, répond au nom de d'Es-

tourmel; il représente la deuxième circonscription de Péronne (Somme), il est marquis; j'ignore ses armes, mais j'imagine qu'il n'y porte pas de licorne. Ce doit être un ennemi du cheval.

Voici ce qu'il a mimé à la séance du 10 mars:

« Croyez-vous que ce soit en favorisant le développement d'un tas d'hippodromes, où l'on envoie un tas de chevaux dont les tendons sont claqués, et la plupart du temps ce sont des chevaux hongres. Pensez-vous que ce soit avec de pareils éléments que l'on améliore la race chevaline? »

Eh bien! ce que ce surprenant gentilhomme ignorait sans doute, c'est qu'à l'École de Saumur on est très heureux de trouver des chevaux aux tendons douteux, et que l'on fait ses choux gras de ces soi-disant débris du turf, qui fournissent une carrière d'une quinzaine d'années comme chevaux d'armes.

Après la reprise des écuyers, qui s'était faite dans le plus profond recueillement, nous avons eu une très intéressante exhibition de chevaux en liberté. « Amenez *Dmitrow*! » et *Dmitrow* un fils très distingué de *Plutus* et *Dauphin* était amené dans le manège et présenté à la main par un cavalier se plaçant devant le général et le capitaine étranger. A droite du général, se tenaient les écuyers, et, à gauche, des cavaliers de manège dont l'un armé de la chambrrière. « Lâchez *Dmitrow*! » et *Dmitrow*, fringant et gai comme un poulain à la prairie, ayant lancé préalablement plusieurs pétarades, se mettait à faire tout seul sa reprise de cheval. Il trotait, galopait en cercle, franchissait une barre fixe, passait dessous comme un chat quand on l'élevait à 4^m 60, puis la sautait d'un bond de chevreuil quand on lui fermait le jour à l'aide d'une haie mise au pied de la barre. Son exercice terminé, *Dmitrow* revenait aux cavaliers et se laissait reprendre sans difficulté, par une caresse à l'encolure ou une friandise d'avoine.

D'autres de ses camarades — on nous en a montré plusieurs, — notamment des arabes, faisaient plus de manières pour endurer leur tête au licol; on était parfois obligé de leur lever une jambe de devant. Mais *Dmitrow* n'a pas de ces caprices, c'est un beau type, destiné au général de Galliffet. Il est bon que vous sachiez qu'à Saumur, les généraux ont le droit de venir se remonter en chevaux d'armes. Je crois qu'il leur serait difficile de puiser à meilleure source et c'est un fameux privilège de n'avoir qu'à se baisser pour cueillir le dessus d'un aussi joli panier.

Les écuries du manège, où nous pénétrons à la sortie de la reprise, sont de bien belles écuries, bien saines et bien tenues. Chaque stable est surmontée d'un cartouche, contenant le nom du cheval, son pedigree et ses bonnes per-

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Par un chaud après-midi du mois d'août 1887, Gustave Marchand, Céline et Maurice Belcoq achèvent, guidés par l'architecte Ecker, la visite du petit hôtel que le romancier se fait bâtir à Garches. Il s'est porté partie civile contre son calomniateur, et a obtenu, à titre de dommages-intérêts, une somme assez forte pour réaliser le rêve qu'il caressait depuis longtemps.

Céline lève la main vers l'hôtel coquet dont la façade ensoleillée éclate blanche et rouge parmi les grands hêtres au feuillage d'un vert sombre.

— C'est plus gai que Mazas! dit-elle.

— Cela sans peine! ajoute Gustave. Pendant mon séjour, plus d'argent que si j'étais resté chez moi à travailler; j'y ai gagné ce parc et cette maison. C'est Odon Wegrow qui me les paie.

— A propos d'Odon Wegrow, qu'est-il devenu? demanda l'architecte. J'ai assisté à la fameuse séance où l'on proclama votre innocence, mais, depuis, j'ai perdu de vue les au-

tres personnages de l'affaire René Bernard.

— Odon Wegrow fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

— De telle sorte que le syndicat fut rompu!

— Evidemment! Mais ce n'est que partie remise. A défaut d'Odon Wegrow, d'autres banquiers le reconstitueront.

— Et Stéphan Mordy?

— Le bruit fait autour de son nom attirera l'attention de la police autrichienne. Il fut réintégré au bain d'où il s'était échappé en 1884.

— Et le mariage de mademoiselle Calixte de Courson avec le banquier de Varsovie, Stanislas Gouda?

— Rompu également.

— Et madame Wegrow!

— Madame Wegrow demeure avec la honte de s'être vendue pour de l'argent à un aventurier très riche, qui s'est trouvé être un traître condamné à mort en Autriche, et un assassin condamné aux travaux forcés en France: bref un coquin orné de tous ses accessoires. Elle se cache sans doute dans quelque coin perdu de province.

Tu vois, Céline, ajouta le romancier en se tournant vers sa femme, si, un soir du mois

septembre dernier, quelques jours avant le crime, j'avais raison d'approuver les mariages sans dot. L'amour sans l'argent peut rendre heureux! L'argent sans l'amour ne le peut pas!

— C'est vrai; mais quand les deux sont réunis...

— Alors, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, comme disent les optimistes, disciples de Leibnitz!

— Puisque vous faites une citation, dit Eckert, j'en rapporterai une autre que j'ai entendu rappeler par un vieux magistrat présent au plaidoyer de M. Belcoq: « Je n'ai jamais entendu plaider ni si bien, ni si tôt, ni si tard. »

— Ma modestie ne peut accepter ce compliment tout entier, répondit le jeune avocat. Pourtant, maintenant je suis connu et j'ai plus de causes que je n'en puis plaider: me voilà sur le chemin de la fortune.

— Avez-vous su qui vous avait apporté les preuves de la culpabilité de Wegrow? demanda l'architecte.

Marchand sourit mystérieusement et regarda Maurice d'un air d'interrogation.

— Oh! On peut le dire, maintenant que

l'affaire est terminée, répondit le jeune homme. Cet inconnu était mon père, revenu du fond de l'Afrique sous le nom de Pietro Ferrari.

— L'explorateur! mais il a quitté Paris le lendemain de l'audience, repartant pour une destination inconnue.

— Inconnue pour vous, oui, mais non pour moi. Je compte bien recevoir de temps en temps de ses nouvelles.

Depuis plusieurs minutes, Céline, songeuse, se taisait, regardant l'hôtel.

— C'est bien joli, dit-elle enfin, pourtant, je ne voudrais pas repasser par les épreuves que nous avons subies, quand bien même on me promettrait un palais!

— Bah! répliqua Marchand. Il faut accepter la vie comme la Providence nous l'envoie. Les épreuves sont une bénédiction de Dieu pour nous autres chrétiens. Et puis, c'est la douleur qui trempe notre talent de romancier. Que connaît-il celui qui n'a jamais souffert?

Ensuite, il est si doux de se rappeler les jours de tourmente dans les jours de bonheur, que je ne sais pas si le souvenir du mal que l'on endure vaillamment, n'est pas le plus précieux et le plus délicat des plaisirs.

FIN.

formances, s'il en possède. Un pur sang qui termine sa carrière à Saumur est donc assuré de tous les égards et de tous les honneurs. Est-il plus heureux qu'en finissant étalon? Je serais bien tenté de le croire, car s'il est, de par la loi, privé de ses droits paternels, il a un régime bien plus sain qui prolonge sa vie. Presque tous les étalons meurent jeunes, l'apoplexie les guette au milieu de leur existence inactive et sardanapalesque et, en somme, il y en a peu qui durent longtemps. Le pur sang, devenu cheval d'armes, est soumis à un exercice quotidien, raisonné et salutaire, il se conserve vigoureux et bien trempé comme le maître d'armes ou le maître de gymnastique. J'ai toujours pensé que les étalons avaient une très mauvaise hygiène. En Angleterre, surtout, on les prive d'exercice. Est-ce parce qu'on a peur de les casser? Ils coûtent si cher. J'ai vu *Isonomy* à Newmarket, l'année dernière; il a été vite enlevé.

(A suivre.)

ROBERT MILTON.

Chronique Locale ET DE LOUEST

LA CRUE DE LA LOIRE

Les pluies torrentielles que plusieurs contrées ont eu à subir, ont déterminé, de tous côtés, des crues considérables. Dans certains départements, les terrains situés sur les rives de la Loire sont littéralement inondés.

A Tours, la Loire roule une eau boueuse et une crue est annoncée, ainsi qu'une note communiquée par la Préfecture nous l'indique :

Tours, 10 juin, 2 h. 15 soir.

On annonce que le maximum de la crue de la Loire sera de 2^m 40 à Orléans.

On présume que le maximum sera de 3^m à Tours, et qu'il aura lieu le 13 juin dans la soirée.

A Saumur, l'administration des Ponts et Chaussées n'a rien publié encore qui puisse renseigner les riverains dont les intérêts sont fort compromis.

La Loire s'est élevée depuis hier de 35 centimètres et, d'après la dépêche ci-dessus que nous donnent les journaux de Tours, le maximum de la crue ne peut se produire chez nous avant le 14 juin.

Cette dépêche ne parle que de la crue de la Loire. Nous avons à redouter ses affluents, le Cher, l'Indre et la Vienne. Ils ne peuvent manquer de subir la loi commune et d'être également en crue. Les prairies se trouvent ainsi en grand danger.

Les prairies du Thouet sont entièrement submergées.

Voici une dépêche reçue ce matin à la Sous-Préfecture :

On présume que la Loire atteindra 3^m 30 à Saumur le 14 juin, à 8 heures du soir. Eaux croissantes.

A Orléans et à Menneton, eaux croissantes.

A Argenton et à Confolens, eaux décroissantes.

A la dernière heure, M. le Sous-Préfet nous communique la dépêche suivante :

Orléans, 11 juin, 12 h. 15, soir.

Ingénieur en chef à sous-préfet de Saumur.

On présume que le maximum de la crue de la Loire sera de 3^m 50 à Saumur et qu'il aura lieu le 14 juin, vers 4 heures du soir.

L'EXPOSITION

Saumur, le 11 juin 1891

Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois,

Je viens de lire dans l'Echo Saumurois, sous la signature « Un distillateur », une lettre qui m'est adressée comme commissaire général de l'Exposition.

Je vous prie de vouloir bien faire parvenir à votre honorable correspondant la lettre contenue sous ce pli.

Veillez agréer, etc.

A. POTTIER.

Voici cette lettre :

Monsieur,

La Sous-Commission de l'Exposition se réunira le vendredi 12 juin, à 3 heures 1/2 de l'après-midi, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Saumur.

En son nom, je vous invite à assister à la séance et à y développer votre projet relatif aux entrées et à une tombola.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

A. POTTIER.

Ouverture de l'Exposition

La Sous-Commission de l'Exposition de Saumur a définitivement fixé l'ouverture au Samedi 5 Septembre.

Concours et Exposition de Saumur 1891

MM. les Entrepreneurs de menuiserie et de charpente de Saumur sont prévenus qu'il y aura lieu d'établir un plancher dans le grand Manège des Écuyers, pour toute la durée de l'Exposition.

Ceux qui voudront prendre part à cette adjudication trouveront au secrétariat de la Mairie, où est déposé le cahier des charges, tous les renseignements nécessaires.

Par décision ministérielle du 9 juin 1891, M. Hourse, sous-lieutenant au 19^e régiment de dragons, est désigné pour remplir les fonctions d'ajoint au trésorier du corps dont il fait partie.

LES OFFICIERS DE LA TERRITORIALE

Un grand travail d'avancement aura lieu, à la fin du mois de juillet, dans l'infanterie de l'armée territoriale. Le ministre de la guerre a télégraphié aux commandants de corps d'armée qu'en raison de nombreuses vacances qui se produisent annuellement dans le cadre des officiers d'infanterie de l'armée territoriale, notamment dans le cadre des capitaines et des sous-lieutenants, il importe que tous les candidats réunissant les conditions d'aptitudes voulues pour obtenir de l'avancement soient signalés, alors même qu'ils appartiendraient à des unités qui ne seraient convoquées qu'en 1892.

En exécution de cette circulaire, les généraux en chef vont donner des ordres aux colonels commandant les régiments pour établir des propositions d'avancement, qui devront parvenir au ministre de la guerre avant le 15 juillet.

ALLONNES. — Dans la nuit du 1^{er} au 2 juin, des malfaiteurs ont pénétré dans l'église d'Allonnes et ont essayé de fracturer la serrure du tabernacle du grand autel où étaient renfermés plusieurs vases sacrés.

Le lendemain, M. le vicaire Guitton n'a pu ouvrir le tabernacle et a constaté que des traces d'effraction existaient sur la porte.

Pour ouvrir la serrure, on a dû faire venir un ouvrier d'Angers, M. Pasquier, contremaître de MM. Moisson et André, sculpteurs, lequel a déclaré que les auteurs du méfait s'étaient servi d'un instrument appelé *rossignol*.

Déjà, au mois d'octobre dernier, un vol avait été commis dans cette église, et les auteurs étaient également restés inconnus. On croit que ce sont les mêmes individus qui sont les auteurs de la tentative de vol que nous enregistrons.

MONTREUIL-BELLAY. — Accident de vélocipèdes. — Jeudi dernier, M. Pelé, pharmacien à Vihiers, revenait de Thouars en vélocipède, lorsqu'en passant au bourg de Brion-sur-Thouet il tomba et se fit une blessure à l'épaule.

Il se fit conduire à Montreuil-Bellay, où le docteur Guillot constata qu'il avait l'épaule déboîtée.

Un repos de vingt à vingt-cinq jours sera nécessaire avant que le blessé puisse entreprendre de nouvelles courses en vélocipèdes.

UNE VENDÉENNE

La semaine dernière, la paroisse de la Séguinière, près Cholet, conduisait à sa dernière demeure une chrétienne de la vieille roche, vrai type vendéen, M^{me} Modeste Chené, veuve de René Bénéteau, de la ferme de la Sarbous-

sière, décédée le lundi 1^{er} juin, à l'âge de 90 ans.

Peu de nos vaillantes Françaises ont autant mérité de la Religion et de la Patrie. Mariée bien jeune, petite, maigrelette, d'un tempérament faible et délicat, sur treize enfants, elle en eut huit en trois fois : à la première, un garçon et deux filles ; à la deuxième, deux garçons, et à la troisième, deux garçons et une fille. Quand on fit baptiser les trois premiers jumeaux, il se passa un fait très curieux. Selon l'usage d'alors, on porta à dos de cheval, dans un grand panier d'osier, les trois petites créatures à l'église de la Séguinière, distante de cinq kilomètres de la métairie de la Sarbousière. La neige couvrait la terre.

De retour à la maison paternelle, quand on voulut remettre les enfants à la mère, on n'en trouva plus que deux. Grand émoi, grande stupéfaction ! Vite le père, le parrain et la marraine retournent sur leurs pas. A 300 mètres environ ils trouvent la petite fille étendue sur la neige. Comment était-elle sortie de sa prison de bois ? Mystère. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui elle est mère et grand-mère à son tour.

CONCOURS MUSICAL DE CHATELLERAULT

La ville de Châtellerault (Vienne) organise, pour les 20 et 21 septembre 1891, un concours d'orphéons, de musiques d'harmonie et de fanfares.

Ce concours comprendra : lecture à vue, exécution, soli et honneur.

Les prix consisteront en primes en espèces, couronnes, palmes et médailles ; ils seront proportionnés au nombre des sociétés adhérentes.

Les sociétés qui ne recevraient pas le règlement du concours et qui désireraient y prendre part, sont priées de s'adresser à M. René Papillault, secrétaire général du concours, boulevard Blossac, n^o 42, à Châtellerault.

Les adhésions seront reçues jusqu'au 30 juillet (terme de rigueur).

COURSES DE NIORT

Les courses de Niort sont fixées aux 19 et 20 juillet prochain.

LE CHEF DE MUSIQUE FAJOLLE

M. Albert Fajolle, chef de musique de l'École d'artillerie d'Orléans, s'est suicidé dimanche dans un hôtel de Nogent-sur-Marne, où il était descendu muni d'une permission régulière. Il s'est tiré deux coups de revolver dans la bouche. La mort a été instantanée.

M. Fajolle était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire et officier d'Académie. Il jouissait de l'estime de tous ses camarades.

Elles agissent de suite!

Mont-de-Marsan (Landes), le 19 mai 1890. — A l'arrivée de vos **Pilules Suisses**, la malade était extrêmement souffrante; dès qu'elle en eut fait usage, elle se trouva considérablement soulagée et par leur emploi suivi elle a fini par triompher du mal qui la faisait tant souffrir.

(Sig. lég.) M^{me} V^e FERNANDEZ.

A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Dernières Nouvelles

Paris, 11 juin, 12 h. 35 soir.

Suivant des avis particuliers du Loango, reçus à Liverpool, l'expédition Crampel, allant vers le lac Tchad, aurait été massacrée par les indigènes du pays de Matonga. Les blancs auraient été mangés par des cannibales.

Mais ni les lettres reçues avant-hier par le comité de l'Afrique française, ni les télégrammes venus de Brazzaville et du Loango, que le *Siècle* a reçues hier, ne mentionnent pareil événement.

HAVAS.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

Chez FERRE, ph^{ar}, 108, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ar}

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Billets de bains de mer (aller et retour, valables un mois, 40 0/0 de réduction). — Délivrance du 1^{er} mars au 31 octobre.

Les billets de bains de mer, avec 40 0/0 de réduction, sont délivrés pour les destinations de Royan, La Tremblade (1), Le Chapus, Marennes, Fouras, Châtellerault, La Rochelle, Les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Challans (2), Bourgneuf (3), Les Moutiers, La Bernerie, Pornic (4), Saint-Père-en-Retz (5) et Paimbœuf (6), par toutes les gares, stations et haltes du réseau de l'Etat (Paris excepté).

Les billets de bains de mer sont valables un mois, non compris le jour de la délivrance. — La validité peut être prolongée de 20 jours moyennant un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet. Cette prolongation peut être accordée trois fois au plus : le supplément à payer pour chaque prolongation de 20 jours est de 10 0/0 du prix primitif. Toute demande de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de la période pour laquelle la prolongation est demandée.

Les billets de bains de mer donnent tant à l'aller qu'au retour le droit de s'arrêter à toutes les gares intermédiaires entre le point de départ et le point de destination.

Voici les prix des billets de bains de mer au départ de Saumur-Orléans :

Destinations	Prix des billets (aller et retour)			
	kilom.	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
Royan	277	35.10	26.90	19.75
La Tremblade	290	37.70	28.50	20.75
Le Chapus (6)	232	31.00	23.45	17.15
Marennes	225	30.20	22.85	16.70
Fouras	206	27.90	21.20	15.40
Châtellerault	191	26.05	19.70	14.40
La Rochelle	181	24.80	18.80	13.75
Les Sables-d'Olonne	192	26.15	19.85	14.50
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	208	28.15	21.30	15.55
Challans	206	27.90	21.10	15.40
Bourgneuf	221	30.40	22.90	16.90
Les Moutiers	225	31.00	23.40	17.30
La Bernerie	228	31.60	23.90	17.50
Pornic	236	32.05	24.20	17.75
Saint-Père-en-Retz	229	30.05	22.75	16.70
Paimbœuf	238	30.05	22.75	16.70

Nota. — Les enfants de 3 à 7 ans paient moitié des prix ci-dessus.

(1) La station de La Tremblade dessert la plage de Ronces-les-Bains.

(2) La station de Challans dessert les plages de l'île de Noirmoutier, de l'île d'Yeu et de Saint-Jean-des-Monts.

(3) La station de Bourgneuf dessert les plages de l'île de Noirmoutier.

(4) Du 1^{er} juillet au 30 septembre, service régulier de bateaux à vapeur entre Pornic et Noirmoutier.

(5) Les stations de Paimbœuf et de Saint-Père-en-Retz desservent la plage de Saint-Brévin-l'Œcéan.

(6) La gare de Saumur-Orléans délivre des billets de bains de mer pour le Château-Quai (île d'Oléron) aux prix ci-après qui comprennent le trajet par mer entre Le Chapus et Le Château-Quai :

Places entières : 1^{re} classe, 32.50 ; 2^e classe, 24.95 ; 3^e classe, 18.35. — Enfants de 3 à 7 ans : 1^{re} classe, 16.30 ; 2^e classe, 12.55 ; 3^e classe, 9.20.

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

CHOCOLAT Félix POTIN

Garanti pur cacao et sucre

30 Médailles Or, Argent et Bronze

N^o 1 Chocolat de santé le kilo 2 f. 60
2 — — — — — qualité fine. — 3 »

Chocolats supérieurs

N^o 3 CHOCOLAT SUPÉRIEUR vanille . . . le kilo 3 f. 40
4 — — — — — surfine . . . — 3 60
5 — — — — — double vanille. — 3 80
6 — — — — — superfine . . . — 4 20
7 — — — — — triple vanille . — 4 80
Chocolat sans sucre — 5 »

Remise 5 0/0 à partir du n^o 3 par quantité de 5 kilos.



BANDAGE-BARRÈRE, adopté par l'armée. Collaborateur de passage à ANGERS, au Grand-Hôtel, Dimanche 14 Juin; à SAUMUR, hôtel de la Paix, Lundi 15 Juin.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux guérissent par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite de l'acceptation bénéficiaire de la succession de M. Adolphe MOREAU,

Au PONT-FOUCHARD, rue des Pauvres,

Le Dimanche 14 Juin 1891, à une heure du soir, par le ministère de M^e BRAC.

On vendra :

Bonne literie, bons meubles, 36 draps, 72 serviettes, 12 nappes, garde-robe, argenterie, vaisselle, couverts, bouteilles vides, livres, batterie de cuisine, outils, et quantité d'autres objets.

Expressément au comptant, et 40 0/0 en sus. (432)

Étude de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le Dimanche 14 Juin 1891, à une heure, à Gaure, commune de Varennes-sous-Montsoreau, au domicile des époux MIGNON-LEDUC.

ON VENDRA NOTAMMENT :

Une bonne jument, harnais, charrette, carriole, une génisse, volailles, table, chaises, buffet, etc.

Au comptant, plus 40 0/0.

Étude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

Dimanche 14 juin, à midi, continuation de la VENTE mobilière CHEIGNON,

A l'usine de Bron, commune du Coudray-Macouard, par Montreuil-Bellay.

ON VENDRA :

Literie, meubles, linge, batterie de cuisine, bureau, fusil, une carabine Flobert, vin rouge de Bordeaux en bouteilles, vin rouge de Bourgueil, futailles, vieux cognac, huile à graisser les machines, bois de chauffage, 2,000 sacs à farine.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

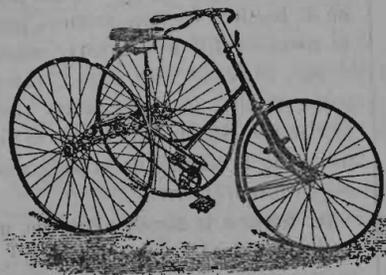
CH. COURALEAU

BICYCLETTES 28, rue St-Nicolas, 28 TRICYCLES SAUMUR

Vente — Échange — Location — Leçons

Exposition permanente des nouveaux modèles, 24, RUE DE LA FIDÉLITÉ

ATELIER de Réparations



Pièces détachées ACCESSOIRES

Seul représentant de RUDGE — CLÉMENT — PHÉBUS — STARLEY

A LOUER

PRÉSENTENT

CINQ BELLES PIÈCES au rez-de-chaussée, et DEUX AUTRES au premier étage, dépendant d'une maison située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27, avec Parterres.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n° 29. (435)

A LOUER pour la St-Jean prochaine, DÉBIT DE VIN et PENSION D'OUVRIERS, avec ÉPICERIE, rue de la Visitation, CHATEAU DE LA REINE-DE-SICILE, sur les Ponts, Saumur.

S'adresser à M. YVON FILS, rue des Écuries, à Saumur. (436)

A CÉDER

Magasin de Mercerie Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un Apprenti pour une maison de nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

ON DEMANDE UNE DOMESTIQUE sachant faire la cuisine et le ménage.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME, 30 ans, demande place de COCHER.

S'adresser au bureau du journal.



American - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRETÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

Epicierie Parisienne

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

HUILE D'OLIVE DE NICE

Qualité extra, garantie pure, 1/2 kil. 1 f. 20, le litre 2 f. 20. — Par 5 kil. : le kil. 2 f. 20; par 10 kil. : 2 fr.

VINAIGRE d'Orléans, le litre » 50
— garanti pur vin, — » 70

ALCOOL A BRULER, sans odeur, le litre 1 fr. 30.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	MIXTE			Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr.		
	matin	matin	soir				matin	soir	soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8 »			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivy	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24		2 15	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars		10 17	11 57		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort			3 58		4 30	8 42		2 47	3 28
Saintes					6 24	11 52		6 22	7 53
Bordeaux					9 52	4 18		9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	MIXTE			Expr. matin	MIXTE soir	Omn. matin	MIXTE soir	Expr. soir
	matin	matin	soir					
Bordeaux				5 40		8 20		3
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13	6 40
Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 35	8 10
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41	
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55	
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3	
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20		
Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31		
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	7 47	11 44	1 34		3 12	5 39	10 59	11 46
(départ)	7 57	11 54	1 39		3 16	5 43	11 7	11 53
Vivy	8 11	12 10			3 28	5 57		
Blou	8 20	12 19			3 36	6 6		
Vernantes	8 33	12 33			3 47	6 19		
Linières-Bouton	8 46	12 45			3 58	6 31		
Noyant-Méon	9 1	12 58			2 15	4 10	6 45	11 44
Montreuil-Bellay	9 11				2 55	5 22	7 58	12 33
Thouars	10 22	2 4			2 55	5 22	7 58	12 33
Niort	2 47				5 56	9 26	12 4	3 26
Chartres	5 50				7 30	11 50	2 27	4 5
Bordeaux								5 10

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	MIXTE			STATIONS	MIXTE matin	Omn. soir	MIXTE soir
	matin	matin	soir				
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1 7	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	MIXTE matin	MIXTE matin	Marc. matin	Omn. soir	MIXTE soir
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(dép.)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
la Vaudelay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Doné	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Baugé	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Doné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Martigné	9 12	11 45	10 7	7 12	
Angers					

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	MIXTE matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
la Vaudelay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(dép.)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	9 35
La Mérité	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	10 1
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 14	4 20	5 56	10 24
d.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5 7

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. Direct mixte soir